cultivons notre jardin

Le jardin individuel construit le paysage de tous. Il contribue à la biodiversité et participe, à l'échelle du quartier, à la régulation thermique en limitant les ilots de chaleur.

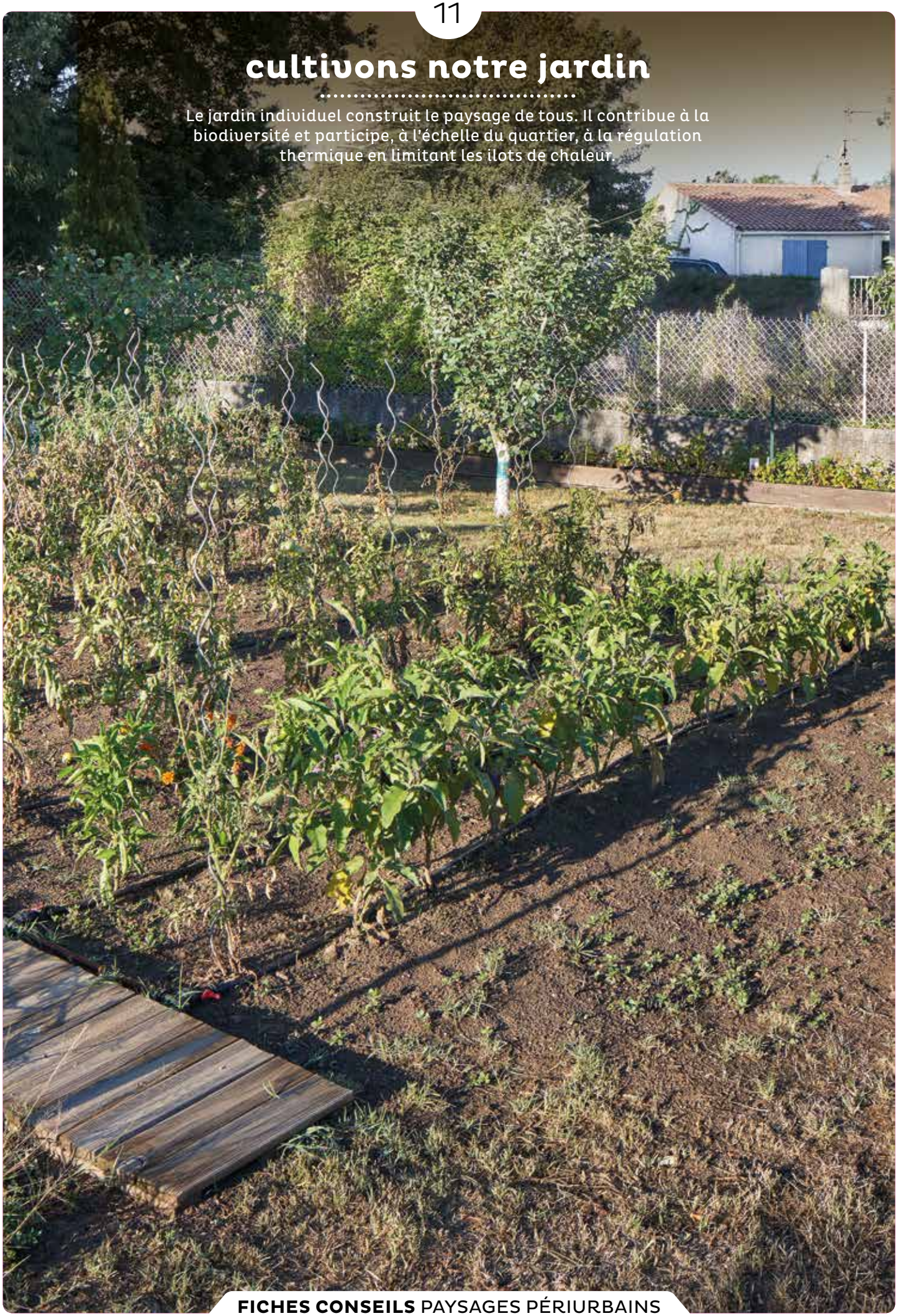

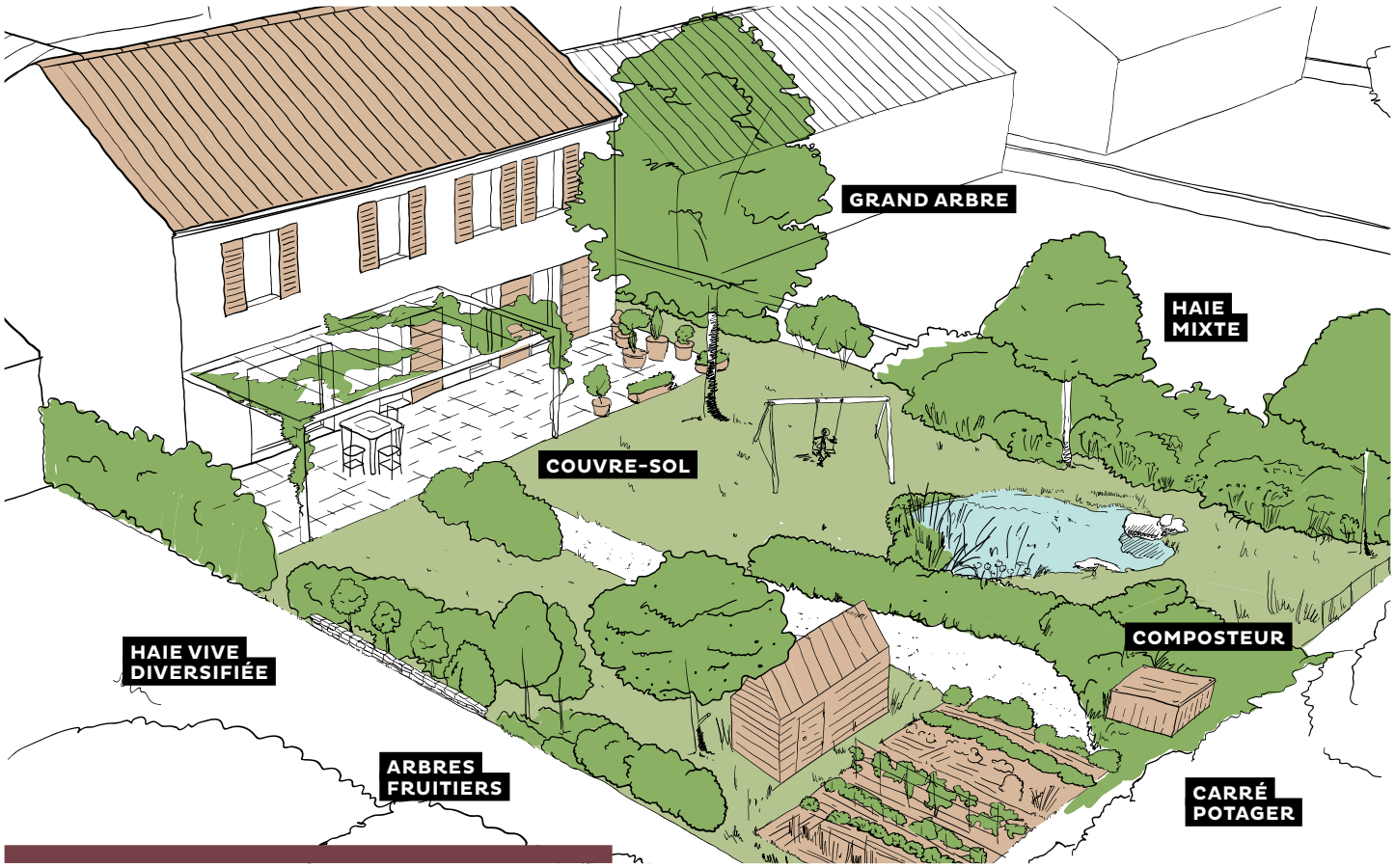

cultivons notre jardin

Le jardin individuel construit aussi le paysage de tous, bien commun vivant, où chacun vient apporter sa pierre.

Si le jardin est, pour chaque habitation, le lieu de l'intime, il joue, en dehors de ses limites, un rôle majeur pour la continuité écologique et la biodiversité. Il participe, à l'échelle d'un quartier, à la régulation thermique en limitant les îlots de chaleur.

Avant tout aménagement, commençons par observer le terrain et son environnement : la topographie, l'orientation... Il faut laisser le temps s'installer et considérer les plantes qui habitent le jardin avec soin et patience. Il conviendra de choisir des essences, de préférence méditerranéennes, en considérant leur croissance et leur port naturels. Le jardin ne doit pas être contraint, il mérite ce temps long. On adaptera son choix au sol, à son exposition et à son climat.

UN JARDIN MÉDITERRANÉEN

Pour s'adapter au climat, à la problématique de la sécheresse et du manque d'eau de plus en plus fréquents, le jardin doit être d'une plus grande frugalité. Pour cela, privilégier les essences locales et résistantes. Il existe une palette très riche de végétaux, allant du couvre-sol à l'arbre. Plus économes en eau et faciles d'entretien, certains couvre-sols remplacent avantageusement les gazons (Zoysia, Lippia, Achillée crithmifolia,Trifolium...). Une fois bien installées, ces plantes seront bien vertes même en plein été, avec un arrosage une fois tous les dix jours environ.

Les arbres à feuilles caduques permettent de profiter de la fraîcheur en été et du soleil en hiver. Ils participent des ambiances qui évoluent au cours des saisons. Lors de la conception des plantations, le futur volume des arbres sera pris en compte, ainsi que le volume de leurs racines, qui sera sensiblement le même que celui du houppier.

Enfin, pour accompagner les clôtures, les essences persistantes favorisent l'intimité et la protection du vent. Elles peuvent être enrichies d'essences caduques ou à fleurs, formant une haie libre. Les espaces contraints par leur usage ou de taille réduite, cours ou patios, peuvent eux aussi être plantés. Un arbre unique, d'un port contenu, un microjardin ou encore un « jardin de pots » compensent alors le caractère minéral du lieu.

photographie © J.-J. Derboux

© DR

les espaces de circulation sont poreux

photographie © CAUE 34

les massifs créent de la profondeur

UN JARDIN EN BONNE SANTÉ

Le jardin est un organisme vivant, dans lequel les végétaux grandissent et vivent ensemble, partageant l'eau disponible et les nutriments. Certains sont conquérants, d'autres s'entraident. Avoir un jardin, c'est avant tout expérimenter. La terre est soignée et protégée par un paillage ou des copeaux de bois, ce qui permet d'éviter l'évaporation, les désherbages et de protéger efficacement le sol. L'hétérogénéité et la variété des essences plantées les rendent plus fortes et enrichissent la biodiversité. Aujourd'hui, les jardins ont des tailles de plus en plus réduites. Il faut donc bien penser l'espace avec toute la palette des végétaux. On peut jouer avec les teintes végétales, en mélangeant les feuillages : certains sont brillants, vert foncé, ou encore gris. Les associations de formes et de textures aident à composer des ambiances sur-mesure et à créer de la profondeur.

UN JARDIN NOURRICIER

Le jardin est aussi un lieu de production : créer un potager ne nécessite pas une grande surface. Si le terrain est suffisamment grand, on peut cultiver une parcelle en pleine terre. Si l'espace est en revanche limité, il est préférable de créer des carrés potagers hors-sol. On peut aussi intégrer les plantations dans des plates-bandes au bas des murs, ou utiliser les structures verticales de la maison (treille, balcon, mur…) pour les légumes grimpants (tomates, cornichons…).
Pour obtenir un potager productif et en bonne santé (sans utiliser de produits chimiques), il est recommandé d'associer les cultures entre elles et d'intégrer des plantes aromatiques. Le mélange permet en effet d'éloigner les nuisibles, tout en stimulant le développement des cultures.

UN PATRIMOINE LOCAL

les plantes invasives, une menace pour le patrimoine végétal local

Attention aux plantes invasives ! Le choix des espèces végétales utilisées dans les jardins est un enjeu majeur. Certaines plantes peuvent avoir un impact négatif sur l'environnement lorsqu'elles s'échappent des jardins et envahissent les écosystèmes naturels. Elles ont souvent une croissance rapide et se disséminent largement par leurs fruits ou leurs graines, en menaçant les végétaux endémiques. Dans notre région, les « griffes de sorcière » Carpobrotus edulis ; « l'herbe de la pampa » Cortaderia selloana ; le buddleïa du Père David ou les arbres aux papillons buddleja davidii, sont au nombre de ces plantes dites invasives.
Il faut donc privilégier les essences locales et méditerranéennes, adaptées au climat et au sol. Le label « végétal local » garantit pour les plantes et les arbres leur provenance et leur traçabilité, dès la récolte des graines en milieu naturel.

griffes de sorcières

herbe de la pampa

arbre aux papillons

LE SAVIEZ-VOUS ?

l'allélopathie mieux que les désherbants !

L'allélopathie (du grec allêlôn, réciproque, et pathos, souffrance), ce sont les interactions chimiques naturelles entre les plantes. Dans les jardins, on parle d'allélopathie pour les plantes qui diffusent des composés chimiques limitant la germination des espèces concurrentes. Dans les garrigues méditerranéennes, de nombreuses plantes ont des propriétés allélopathiques leur permettant de mieux survivre, en résistant à la compétition. En s'inspirant de la nature, l'utilisation de couvre-sols allélopathiques peut devenir l'une des solutions pour limiter la bataille contre la germination des « mauvaises herbes ». On citera par exemple les teucriums, la sauge, la santoline, certains cistes…

PAYSAGE & BIODIVERSITÉ

un sol vivant

Les vers de terre, par leurs galeries, aèrent le sol et favorisent l'infiltration. Ils mélangent entre le haut et le bas les matières organiques et minérales qui permettent la constitution du sol. La petite faune du sol participe activement à la décomposition de la matière organique. Cette vie si importante se situe dans les quarante premiers centimètres.

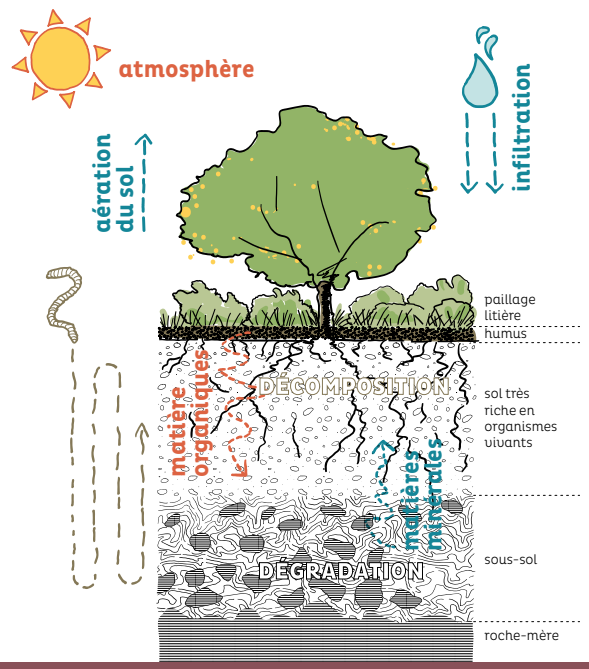

POINT RÉGLEMENTAIRE

Le code de l'urbanisme fixe des distances minimales à respecter vis-à-vis des limites séparatives pour implanter des végétaux. Les plantations de plus de 2 mètres de hauteur devront être implantées à une distance de 2 mètres de la limite séparative. Les plantations de moins de 2 mètres de hauteur devront être implantées à une distance de 0.5 mètre de la limite séparative.

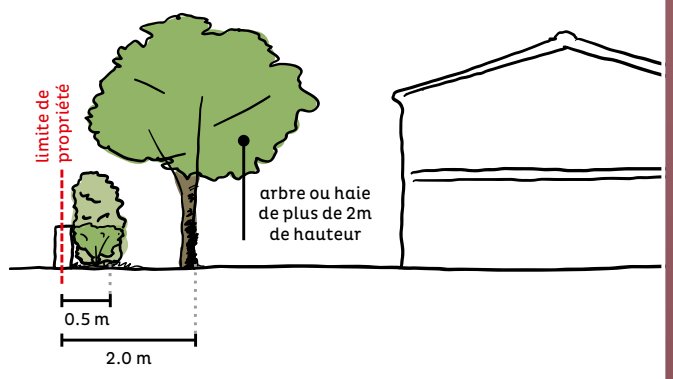

→ **Renseignez-vous auprès de votre mairie.**

LES FICHES CONSEILS PAYSAGES PÉRIURBAINS

00 **les paysages périurbains**
01 **choisir un terrain**
02 **bien s'implanter sur sa parcelle**
03 **habiter la plaine**
04 **construire avec la pente**
05 **une maison en Provence**
06 **une maison méditerranéenne bioclimatique**
07 **stationner**
08 **agrandir la maison**
09 **diviser la parcelle**
10 **vivre dehors**
11 **cultivons notre jardin**
12 **ma clôture, notre rue**
13 **la fenêtre sur le paysage**

TÉLÉCHARGEZ LES FICHES CONSEILS

→ à télécharger sur **caue13.fr/fiches-conseils-paysages-periurbains**

→ à télécharger sur **le site de la DRAC PACA** rubrique **aides et démarches** / démarches et conseils architecture et patrimoine

POUR EN SAVOIR PLUS

CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

→ réception du public sur rendez-vous en mairie des communes adhérentes

www.caue13.fr

caue13@caue13.fr

04 96 11 01 20

Réalisé par le **CAUE 13** avec la collaboration de l'agence **Territoires Urbains, architectes urbanistes** et de **Sandrine Lefèvre, paysagiste**
Photos © David Giancatarina sauf mention contraire • Conception graphique et Coordination CAUE 13 © 2020

DÉPARTEMENT BOUCHES-DU-RHÔNE

CAUE 13
CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE
18 rue Neuve Sainte-Catherine
13007 Marseille

PRÉFET DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
Liberté Égalité Fraternité

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
UNITÉ DÉPARTEMENTALE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE DES BOUCHES-DU-RHÔNE
Les Docks - Atrium 10.4
10, Place de la Joliette BP55612, 13567 Marseille Cedex 2